

lon et Annonay, après son aîné Artaud, mort, suivant lui, sans enfants. Mais c'est là une double erreur; ce dernier ne mourut point sans postérité, et le nom d'Aymon ne se rencontre dans aucun des titres originaux conservés aux archives nationales (1). D'après ces documents nous établissons donc de la manière suivante la liste des enfants de Guillaume de Roussillon et de Béatrix de la Tour :

1° Artaud V, seigneur de Roussillon, Annonay et Riverie, qui suit.

2° Albert, destiné à l'Eglise, qui hérita de 500 livres de rente.

3° Guillaume, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique et fut légataire de la même somme.

4° Béatrix, mariée à Godemard de Jarez, 3° du nom, seigneur de Saint-Chamond, et qui, devenue veuve, rendit, en 1290, hommage de la terre et seigneurie de Rochetaillée, comme tutrice de ses enfants.

5° Alphonse.

6° Thivène, qui suivit la carrière des armes, comme son frère Alphonse (2).

Dans son testament, que sa veuve fit transcrire par

« envoient outre-mer, dont Messire Guillaume de Roussillon est che-  
« veteine. Premièrement, l'on baille audict Guillaume cent hommes  
« à cheval, c'est à scavoir XL archers, XXX arbalétriers et XXX ser-  
« gents à cheval. — Item, l'on luy baille trois cents sergents à pied.  
« Et pour tous sa gens mener et conduire, l'on baille audict certaine  
« somme d'argent pour tout un an, etc. »

(1) Noms féodaux. — Huillard-Bréholles. *Inventaire des titres de la maison de Bourbon*.

(2) Conf. *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 531 et 373. — Morel de Vo-  
leine. *Archevêques de Lyon*, p. 63. — Poncer. *Mémoires sur Annonay  
et le Haut-Vivarais*. — De la Mure. *Histoire des ducs de Bourbon*, I,  
p. 280 et s. — Guichenon. Mss. XVIII, n° 105.